

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 24912
Numéro SIREN : 803 554 187
Nom ou dénomination : 366 SAS

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2018 sous le numéro de dépôt 92885



1825612401

DATE DEPOT :	2018-09-11
NUMERO DE DEPOT :	2018R092885
N° GESTION :	2014B24912
N° SIREN :	803554187
DENOMINATION :	366 SAS
ADRESSE :	101 boulevard Murat 75016 Paris
DATE D'ACTE :	2018/06/27
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT

EC 27.06.18 CZ

14 B24912

366
Société par Actions Simplifiée au capital de 250.000 €
Siège social : 101 boulevard Murat
75016 PARIS
RCS Paris 803 554 187

Greffes du tribunal de commerce de Paris Acte déposé le : 11 SEP. 2018 Sous le N° : 1692885

**EXTRAIT PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 27 juin 2018**

L'an deux-mille dix-huit et le vingt-sept juin,
A quatorze heures trente,

Les associés de la société 366 se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au Molitor, situé au 13 rue Nungesser et Coli à 75016 PARIS, sur convocation faite par le Président de la Société, par mail adressé à tous les actionnaires, conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance par tous les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

Monsieur Jacques HARDOIN préside l'Assemblée en sa qualité de Président de la Société.

(...)

Madame Catherine RUAULT est désignée comme secrétaire de séance.

(...)

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jacques HARDOIN de son mandat de membre du Comité Directeur.

L'Assemblée rappelle que, conformément aux dispositions statutaires, le Comité Directeur a procédé le 11 avril 2018 à la nomination à titre provisoire de Monsieur Thierry HUGOT, né le 10 décembre 1963 à HENIN BEAUMONT (Pas de Calais), de nationalité française et demeurant Avenue du Lorient 5, 1640 Rhode Saint Genèse (Belgique).

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de Monsieur Thierry HUGOT en qualité de membre du Comité Directeur pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et qui se tiendra au cours de l'année 2020.

POUR : 24 828
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 172

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, suite à la démission de Monsieur Jacques HARDOIN, décide de nommer en qualité de Président de la Société, conformément à l'article 24.2 des statuts de la Société, lequel a été choisi parmi les membres du Comité Directeur :

Monsieur Thierry HUGOT né le 10 décembre 1963 à HENIN BEAUMONT (Pas de Calais) de nationalité française, demeurant Avenue du Lorient 5, 1640 Rhode Saint Genèse (Belgique) ;

Le Président exercera ses fonctions pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et qui se tiendra au cours de l'année 2020.

POUR : 24 828
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 172

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

47

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits des différents documents soumis à son approbation et du procès-verbal de ses délibérations pour accomplir les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

POUR : 25 000
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

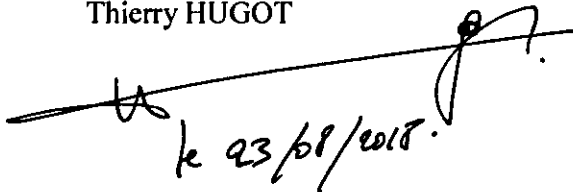
*
* *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à seize heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Certifié conforme

Le Président
Thierry HUGOT


le 23/08/2018.